



Syndicat des Enseignants-Unsa

Section de Seine Maritime

77 quai Cavelier de la Salle

76100 ROUEN

Tél : 02 35 73 16 75

Fax : 02 35 03 92 26

Mail : 76@se-unsa.org

Site : www.sections.se-unsa.org/76

Déclaration du SE-Unsa à la CAPD du 15 septembre 2017

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous commencerons une nouvelle fois notre propos par quelques réflexions sur les énièmes déclarations de notre Ministre.

De ce côté-là en effet, il faut suivre car les annonces s'enchaînent à un rythme effréné ! Voilà qu'à peine évalués à la hâte, nos élèves de CP devront bientôt maîtriser les 4 opérations au CE1 ! Voilà le retour des programmes de 1945. Attendons un peu et nous aurons sans doute droit aux examens de passage dans le cours supérieur...

Trêve de plaisanteries. La confiance que veut notre ministre, il doit la gagner. Et, il faut bien l'avouer, tout cela est bien mal parti depuis cet été.

Ce n'est pas avec des injonctions et des décisions de dernière minute que nous allons être rassurés.

Ce n'est pas avec (entre autres) le gel du point d'indice, le possible retour du jour de carence, des incertitudes sur le calendrier PPCR et la hausse de la CSG mal compensée que nos salaires vont augmenter. C'est la raison pour laquelle l'Unsa Fonction Publique appelle à la grève le 10 octobre prochain.

Ce n'est pas avec des possibilités de mobilité réduites que l'articulation entre notre vie personnelle et notre vie professionnelle va s'équilibrer.

Ce n'est pas, non plus, avec des frais de déplacements insuffisamment ou partiellement remboursés que les collègues pourront continuer à assurer leurs missions

Ce n'est pas avec des classes parfois encore surchargées que nos conditions de travail vont s'améliorer.

La liste de nos revendications pourrait s'allonger...

Les enseignants ont besoin de confiance. Il n'est pas trop tard pour la leur redonner, ce serait la seule manière pertinente de les engager dans une nouvelle politique éducative au service de la réussite de tous les élèves... mais il est grand temps pour notre Ministre d'envoyer un signal clair qui ne sera pas démenti ou minimisé par des mesures peu compréhensibles !

Mais revenons à cette rentrée sur le terrain.

L'encadrement par les adultes dans les écoles est insuffisant. L'aide à la direction disparaît, les couvertures du handicap par les AVS tardent à arriver. Quant aux volontaires en service civique (dont, soit dit en passant, il fallait faire la demande entre le 15 juillet et le 30 août – ce qui est tout de même surprenant puisqu'un directeur n'est pas soumis à

des astreintes estivales-) ils seront trop peu nombreux et leurs missions ne sont pas assez détaillées laissant les directeurs face aux tâches à confier sans connaître parfaitement le cahier des charges du Service Civique Universel.

Les dernières mesures de carte scolaire laissent encore des moyennes par classe très élevées à certains endroits (Ecole Jules Verne de St Pierre les Elbeuf ou Méliès de Bihorel pour n'en citer que deux.)

La tension en ressources humaines dans notre département ainsi que les décisions aberrantes du tribunal administratif vont avoir de lourdes conséquences sur les moyens de remplacement.

Comme indiqué dans les questions diverses que nous avons soumise, nous aimerions avoir des éclaircissements sur le service des remplaçants, des collègues en postes partagés, sur les FSTG ainsi que sur les recrutements sur liste complémentaire.

Nous tenons également à vous alerter sur la concomitance des dates entre l'exercice PPMS intrusion et les élections de parents. Comment les directeurs non-déchargés vont-ils pouvoir concilier cette journée ? Faut-il fermer le bureau de vote à l'heure de l'exercice prévu ? Comment aller ouvrir le portail de l'école quand la sonnette de l'entrée retentit pour accueillir les électeurs alors que je suis dans ma classe avec mes élèves ? Faire un vote uniquement par correspondance aurait sans doute été beaucoup plus simple et serein !

Un mouvement de grève a eu lieu mardi. Le SMA n'a pas été mis en place. Or, les textes précisent que c'est bien le pourcentage de grévistes par école et non par commune qui doit être considéré pour son déclenchement. Nous ne sommes pas favorables au SMA mais nous considérons que les textes doivent être appliqués pour ne pas laisser un collègue seul dans une école avec beaucoup d'élèves à accueillir.

Enfin, la phase terminale du mouvement est inscrite à l'ordre du jour de cette CAPD. Phase terminale, un terme au relent désespérant. Il faut bien avouer pourtant que la situation est inhabituelle cette année : la plupart des postes vacants restants sont en dehors de l'agglomération havraise alors que l'on assiste plutôt à une migration d'habitude dans le sens ROUEN-LE HAVRE.

Malgré le remarquable travail du bureau des affectations, que nous tenons à remercier une nouvelle fois aujourd'hui, quelques situations restent très compliquées. Nous espérons qu'elles trouveront une issue favorable en séance.

Nous vous remercions de votre attention.